

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Suite au confinement, vous trouverez dans ce flash infos le rappel d'informations utiles ainsi qu'une mise à jour de certaines actualités sur le plan communal. Bien sûr, comme vous le savez, cette actualité est régulièrement susceptible d'évolution en fonction des nouvelles mesures gouvernementales. L'état d'urgence sanitaire est prolongé jusqu'au 24 juillet.

Cependant, à compter du 11 mai, la phase de déconfinement commence. Nous l'avons activement préparée avec les différentes institutions respectives. Il s'agit d'assurer au mieux le respect des mesures de protection sanitaire. Ainsi la crèche (le 14 mai), les écoles (le 18 mai) rouvriront, sans toutefois accueillir la totalité des effectifs dans un premier temps. La mairie, la bibliothèque, l'ensemble des services rouvriront également. Pour l'heure les rassemblements, manifestations, les salles et activités associatives restent proscrites et fermées.

Pour les masques, nous destinons prioritairement l'état de nos stocks à cette reprise des services, notamment ceux en contact avec le public et les enfants des écoles ou de la crèche. Les élèves d'élémentaire se verront également dotés de visières de protection facilitant les interactions entre individus et les gestes barrières. Des distributions seront organisées pour nos concitoyens, d'abord les plus vulnérables puis l'ensemble de la population, là encore en fonction des livraisons et des priorités requises.

Dans ces circonstances exceptionnelles, je remercie chacun pour ses efforts, sa compréhension et son respect d'un civisme exemplaire et nécessaire.

Comme depuis le 16 mars, nous restons mobilisés pour actualiser notre organisation en fonction des évolutions de la situation et vous souhaitons à tous, courage et solidarité.

Avec dévouement,

David DUBONNET
Maire de Barberaz



Distribution des masques

Suite à la proposition reçue de la Région, en lien avec l'État, la Commune a commandé 1 masque par habitant à la Région. Sous réserve des délais de livraison, ils seront distribués à partir du 15 mai à l'occasion de permanences. Dès que l'information pourra être précisée, elle sera diffusée largement (panneaux lumineux, site internet, page Facebook).

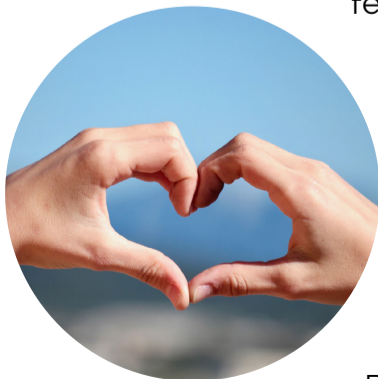
Dans cette attente les gestes barrières restent la meilleure protection contre le virus.

Bénévolat et solidarité

Dès le 16 mars 2020, suite aux directives gouvernementales, la mairie a été fermée au public avec des permanences téléphoniques aux heures d'ouvertures habituelles.

En lien avec l'adjointe déléguée à la Politique Sociale, des bénévoles ont proposé leur aide, pour les courses alimentaires ou la pharmacie. Des contacts téléphoniques ont aussi été pris avec les personnes les plus fragiles. Les voisins font également preuve d'un élan de solidarité et les aides à domicile ont repris du service. Toute personne qui possède, tissus et élastiques, peut se faire connaître en mairie et, ou participer bénévolement à la confection de masques en tenant compte des consignes de fabrication.

Pour toutes informations contactez la mairie au **04 79 33 39 37**.
N'hésitez pas à faire circuler cette information autour de vous.



Pour toute question sur le COVID-19

[www.gouvernement.fr/](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

[info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000

A partir du 11 mai, la Mairie vous accueille tous les matins sauf le samedi de 9h à 12h et uniquement sur rendez-vous l'après-midi.

La Mairie reste joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au **04 79 33 39 37**

Vous pouvez également nous écrire à mairie@barberaz.fr

Les réouvertures

- A partir du 11 mai, tous les commerces peuvent rouvrir sauf les bars et restaurants.
- Le marché alimentaire du vendredi matin (présent les 1^{er} et 8 mai)
- Les jardins familiaux
- Les déchetteries uniquement sur rendez-vous à l'adresse : <https://www.grandchambery.fr/2680-collecte-des-dechets.htm> ou au numéro vert : **0 800 881 007**.
- La Poste de Barberaz (14h30 - 17h00)
- Les composteurs sont de nouveau utilisables.

En période de crise, la Commune continue son engagement zéro pesticide.



Bien entendu les gestes barrières de sécurité contre la propagation du virus doivent être respectés.

Consommer local

- Le site www.producteurs-savoie-mont-blanc.com propose un annuaire en ligne pour que les consommateurs retrouvent les producteurs locaux en vente directe près de chez eux.

• Afin de soutenir les producteurs durement touchés par les mesures liées à la pandémie de coronavirus et de répondre aux besoins des consommateurs, Grand Chambéry et ses partenaires ont mis en place un site internet permettant d'acheter des produits locaux en ligne et en circuit court : chambery.mesproducteurs-mescuisiniers.com

Actualités au 5 mai 2020

Dans l'attente des nouvelles règles liées à la prolongation de la période d'urgence sanitaire, le plan de déconfinement est mis en place jusqu'au 24 mai. L'ensemble des services s'adapte et fait évoluer son organisation quotidienne pour assurer une réouverture au public et un niveau de service optimal en fonction des consignes sanitaires. Le télétravail reste activé pour les postes qui le permettent. L'application de ce plan évoluera donc selon les consignes gouvernementales applicables au Département de la Savoie (plus d'infos sur le site de la Préfecture <http://www.savoie.gouv.fr>).

Point sur le fonctionnement des services municipaux à ce jour :

• **En Mairie, accueil général, état civil, urbanisme et autres services généraux** : à partir du 11 mai, ouverture physique chaque matin du lundi au vendredi de 9h à 12h, et sur rendez-vous l'après midi.

• **Associations et manifestations** : la vie associative se poursuit dans le respect des consignes gouvernementales : pas d'activité collective ni de manifestation avant le 2 juin. Au-delà, la réouverture des locaux sera envisagée selon les consignes applicables au Département.

• **Police Municipale** : l'activité administrative s'effectue en télétravail en complément des interventions sur le terrain ; ses missions sont recentrées sur la prévention et les contrôles des attestations, en appui à la Police Nationale. Elle contrôle les autorisations dérogatoires tout en renseignant la population et en insistant sur l'importance du respect des consignes sanitaires. Elle reste joignable par mail police@barberaz.fr ou par téléphone **04 79 60 75 03**.

• **Service technique** : poursuite du renforcement des interventions depuis le 15 avril avec 4 à 5 agents par jour à compter du 11 mai pour assurer les missions essentielles et l'avancement des projets malgré la crise (sanitaires de la maternelle de l'Albanne, travaux sur l'éclairage public, renouvellement du parc informatique, nettoyage et réparations dans les bâtiments municipaux, dalle piétonne, galerie de la Chartreuse, parking de la maison Therme, ...).

• **Relais d'assistantes maternelles** : les permanences reprennent leurs horaires habituels par téléphone uniquement, sauf nécessité de rendez-vous physique.

• **Multi accueil** : réouverture le 14 mai si les conditions le permettent avec 10 enfants maximum. L'accueil des enfants se fait de 8h15 à 18h. L'effectif pourra être élargi à 20 enfants répartis en 2 groupes à partir du 25 mai. La priorité est donnée aux enfants des soignants, des familles monoparentales, ou dont les deux parents sont actifs et n'ont pas la possibilité de télétravailler.

• **Scolaire** : à partir du 18 mai, l'organisation en cours de discussion avec l'Éducation Nationale permettra d'accueillir la moitié des effectifs dans les écoles, selon un rythme à préciser par les directrices, par groupes de 10 enfants. Une communication spécifique aux familles en précisera les modalités dans les meilleurs délais. L'ouverture des locaux et services scolaires se fera dans le respect du protocole sanitaire national, par l'intervention renforcée du prestataire de ménage et des agents municipaux.

Inscriptions scolaires 2020/2021 : votre enfant rentre en 1^{ère} année de maternelle ou intègre la classe de CP : compte tenu des circonstances exceptionnelles, cette année l'inscription se fera par mail à l'adresse scolaire@barberaz.fr ou en déposant les documents nécessaires dans la boîte aux lettres de la Mairie. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la commune www.barberaz.fr.

• **Périscolaire** : les enfants accueillis sur le temps scolaire resteront dans leurs classes pour le repas et la garderie du soir. Le transport scolaire et la garderie du matin ne pourront pas être assurés.

• **Bibliothèque** : réouverture le mardi 12 mai sous forme de «drive». Les demandes de prêts se feront par téléphone au **04 79 70 53 60** ou par mail à l'adresse : bibliotheque@barberaz.fr. Un planning sera mis en place pour la récupération des livres. La restitution de tous les ouvrages empruntés (avant le début du confinement ou à partir du 12 mai) se fera exclusivement par la boîte de retour.

Ehpad des Blés d'Or



L'établissement a été fermé au public, et le confinement a été scrupuleusement respecté par les professionnels. Aucun cas de COVID-19 n'a été constaté dans l'Ehpad (ni de résident, ni de professionnel) à la date du 5 mai grâce à la mise en place de mesures barrières.

Des visites sont organisées pour les familles depuis le 23 avril qui sont invitées à s'inscrire sur des créneaux horaires proposés dans des conditions très limitées. Ce fonctionnement perdurera jusqu'au 31 mai. Les animations ont été repensées : concert en extérieur, aux balcons et aux fenêtres, musique dans les salles à manger, appels visio avec les familles, diffusion de photos et de messages d'encouragements.

Malgré la période difficile, la solidarité n'a pas failli. Les familles, les bénévoles mais aussi les commerces et les enfants des écoles ont participé à un élan de générosité, chacun à sa façon. Toutes ces attentions permettent aux résidents et au personnel de l'Ehpad de patienter en attendant des jours meilleurs.

Brèves

Violences intrafamiliales

En période de confinement, les femmes et les mineurs victimes de violences dans le foyer sont encore plus en danger. Voici les dispositifs d'aide qui existent :

- si vous êtes victime de violences appelez le **39 19**
- pour les enfants en danger faire le **119**
- les victimes de violences intrafamiliales peuvent également donner l'alerte via un SMS adressé au **114**
- en cas d'urgence appelez le **17**

Soutien psychologique

Si cette période de crise sanitaire est dure à vivre pour vous, des professionnels qualifiés sont à votre écoute • Détresse psychologique de soignants :

0800 73 09 58

• Détresse psychologique de non soignants : **0800 858 858**

Emploi

Actuellement en recherche d'emploi ou en activité partielle, soutenez et venez travailler avec les salariés des secteurs prioritaires (santé, agriculture, agro-alimentaire, transports, logistique, aide à domicile, énergie, télécommunication)

mobilisationemploi.gouv.fr

Entreprises

La Bourse d'entraide est une plateforme en ligne disponible sur www.savoie.cci.fr/boursedentraide. Elle identifie et géolocalise les offres et besoins des entreprises savoyardes et d'autres départements. Toute entreprise peut venir consulter les annonces ou en déposer. La CCI Savoie met ensuite en relation les entreprises lorsqu'une synergie est détectée.

BougeChezToi

Développée avec le soutien du Ministère des Sports, l'application **BougeChezToi** propose pour tous les âges de nombreuses idées d'activités physiques et de relaxation à faire à la maison, seul(e) ou en famille, pour surmonter cette période inédite.